

NOTE D'INFORMATION N°1 du 20 Octobre 2018



Le Comité d'Organisation informe les concurrents que le parc d'assistance de la 1^{ère} étape situé au Marché de Gros ZI N°3 à Saint-Pierre sera ouvert aux concurrents à partir du vendredi 26 octobre à 17h00 et jusqu'au samedi 27 octobre à 18h30. Les véhicules d'assistance devront avoir quitté les lieux à 19h00 au plus tard.



Le parc d'assistance de la 2^{ème} étape situé sur le site de « La Ravine » à Saint-Leu sera accessible à partir de 6h00 le dimanche 28 octobre.



Les concurrents sont également informés que le stationnement des remorques ne sera pas autorisé en ville de Saint-Pierre à proximité de la zone des vérifications administratives et techniques ainsi que du parc fermé.



Les concurrents qui veulent récupérer les autocollants, plaques de rallyes, stickers etc., sont invités à aller au départ de la spéciale de Camélias pendant les jours de reconnaissance (Samedi 20 Octobre et Mercredi 24 Octobre 2018).